



N° 169

Le 3 septembre 1993

LE MINISTRE HOCKIN RÉPOND À L'EMBARGO DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE SUR LES IMPORTATIONS DE BOIS D'OEUVRE

L'honorable Tom Hockin, ministre du Commerce extérieur, a indiqué, dans une lettre adressée aujourd'hui au Premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Savage, que le gouvernement du Canada allait continuer de faire pression sur la Communauté européenne pour l'amener à modifier ses restrictions concernant les importations de bois d'oeuvre résineux vert en provenance du Canada. Le Canada a notamment avancé un plan d'action pour répondre à la position de la CE sur la question du nématode du pin.

Le gouvernement fédéral se fait un devoir de consulter régulièrement les provinces et l'industrie à l'égard de ce dossier et d'autres questions commerciales, dans le but d'abaisser les barrières internationales qui gênent l'essor du Canada en tant que nation commerçante et nuisent à son économie.

«Je suis très conscient des répercussions économiques de la décision européenne sur la Nouvelle-Écosse, a écrit M. Hockin. Nous allons continuer de collaborer étroitement avec l'industrie et les provinces afin de maintenir et de garantir l'accès au marché européen de nos producteurs de bois d'oeuvre.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874